



Croisons nos regards en Deux-Sèvres - 1er et 2nd degré



LE PROJET

Description :

“Croisons nos regards en Deux-Sèvres” propose un parcours photographique adressé aux 1er et 2d degrés dans les établissements scolaires de la CAN (communauté d’agglomération niortaise) et du Val de Gâtine. L’action conjugue plusieurs temps d’Education Artistique et Culturelle :

- La rencontre d’un lieu culturel (Villa Pérochon) dédié à la photographie contemporaine.
- L’échange entre l’enseignant(e), les élèves d’une part et le médiateur “photographie” ainsi que l’artiste en résidence à la Villa Pérochon.
- Une élaboration et un partage de ressources en ligne en lien avec la thématique.
- La réalisation de productions des élèves à partir de la thématique proposée (en lien avec la démarche de création de l’artiste en résidence).
- La valorisation des productions d’élèves et des échanges menés par le biais d’une exposition itinérante.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Arts Plastiques

Partenaires :

C.A.C La Villa Pérochon (Niort).

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

Oui

LES PARTICIPANTS

Coordonnateurs : Crystèle Ferjoux (1er degré) et Vanessa Taphanel (2nd degré)

Classes et niveaux et effectif prévisionnel :

10 classes soit environ 250 élèves

Intervenant :

Jean Luc Fouet (CAC La Villa Pérochon)

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Rencontre avec un lieu (La Villa Pérochon), l’équipe du centre d’art, le photographe en résidence, des expositions photographiques

Pratiquer :

Les élèves vont réaliser un projet photographique selon la thématique choisie en lien avec le travail du photographe en résidence.

Croisons nos regards (2017) - Anne Leroy

Connaître :

Les élèves vont acquérir une culture photographique riche,

solide et en lien avec leurs imaginaires. Les rencontres avec des œuvres et des intervenants conduiront les élèves à observer, écouter, décrire, comparer, justifier. Ces activités permettront aux élèves d’acquérir un vocabulaire propre à l’image et de mieux appréhender le processus de création artistique avec le medium photographique.

Restitutions envisagées :

Les productions des élèves seront valorisées par le biais d’une exposition itinérante

Etapes prévisionnelles :

Les écoles et établissements intéressés doivent s’inscrire sur ADAGE avant le 15 juin 2022 et mentionner impérativement dans le titre du projet la mention “Croisons nos regards” (ex : Croisons nos regards - Lycée Jean Macé).

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

L’accueil d’artistes photographes, l’organisation de rencontres additionnelles ou d’ateliers de pratique peut être organisé par l’école ou l’établissement. Ces éléments complémentaires au projet peuvent être financés par le Pass Culture Part Collective.

L’ATELIER (optionnel)

A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Les rencontres et les temps de pratique photographique sont pris en charge par les partenaires. Les déplacements sont gratuits si ceux-ci sont réalisés via le réseau de transport en commun de la CAN.

Ce qui reste à financer par l’établissement :

Les besoins matériels et les déplacements des établissements hors CAN.

Aucun élément budgétaire n’est à renseigner dans ADAGE pour s’inscrire au dispositif, sauf dans le cas d’une mise en œuvre spécifique et enrichie de l’action qui requerrait des moyens complémentaires.



Pour en savoir plus : <https://ww2.ac-poitiers.fr/daac/spip.php?article1546>

Contact : Vanessa Taphanel, coordinatrice départemental à l'action culturelle 2nd degré - DSDEN 79

vanessa.taphanel@ac-poitiers.fr

Crystèle Ferjou, CPD arts plastiques, coordinatrice départementale 1er degré - DSDEN 79

crystele.ferjou@ac-poitiers.fr

Jean-luc Fouet, médiateur culturel Villa Pérochon jeanlucfouet@cacp-villaperochon.com